



Le collège des bourgmestre et échevins invite les membres du conseil communal à se réunir en date du

Vendredi 26 janvier 2024 à 08.30 heures
dans la salle de conférence de la mairie à BERG.

ORDRE DU JOUR:

Séance à huis clos (1 point)

- A. Nomination provisoire au poste de fonctionnaire communal, relevant du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du « service urbanisme et environnement ».

Séance publique (18 points) :

1. Approbation du Budget rectifié 2023 et du Budget 2024.
2. Budget et comptabilité :
 - 2.1. Approbation de recettes.
 - 2.2. Subsidés à accorder dans le cadre de « d'Gemeng Betzder hëlleft ».
 - 2.3. Subsidés extraordinaires aux associations.
3. Commissions consultatives communales et groupes de travail « Teams » :
 - 3.1. Modification du règlement d'ordre intérieur des groupes de travail « Teams ».
 - 3.2. Nomination des membres du « Klimateam », dans le cadre du pacte climat.
 - 3.3. Nomination des membres du « Naturteam », dans le cadre du pacte nature.
 - 3.4. Nomination des membres du groupe « Fairtrade ».
 - 3.5. Nomination de membres de la commission « Santé et social ».
4. Aménagement communal :
 - 4.1. Vote de la modification ponctuelle du PAP, concernant des fonds sis au lieu-dit « Laangfelder/Hogewee » à Berg.
 - 4.2. Modification ponctuelle du PAG au lieu-dit « Roudemerbaach » à Olingen - Accord du conseil communal.
5. Conventions :
 - 5.1. Avenant à la convention « Ecole Régionale de Musique de Grevenmacher ».
6. Pacte Nature :
 - 6.1. Approbation du concept d'éclairage pour la commune de Betzdorf.
7. Règlements communaux :
 - 7.1. Nouvelle fixation de la taxe communale pour le service « repas sur roues ».
 - 7.2. Règlements de circulation.
8. Informations aux membres du conseil communal.
9. Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
10. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 19 janvier 2024.

Le collège des bourgmestre et échevins,